

SÉQUENCE MEMBRES

Une fois de plus, trois de nos membres nous permettent de partager une de leur publication sur une thématique en lien avec notre travail dans le secteur jeunesse dans ce FRÉQUENCE.

COALA parle accessibilité de ses activités, la Coordination-CRH traite du partenariat pour mener à bien des projets et Empreintes aborde l'humour comme outil de sensibilisation. Trois sujets qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteur-rices de ce numéro !



L'asbl COALA nous explique comment elle a réfléchi à l'accessibilité de ses activités à tou-tes dans le cadre de son plan quadriennal 2020-2024. Des idées d'actions concrètes en faveur de la mixité et de l'inclusion qui devraient certainement faire écho aux ambitions de chaque OJ et l'inspirer dans ses actions... Cet article fait partie d'un dossier plus complet sur l'accessibilité et le droit aux loisirs.

Références des articles

Geerkens, O. (2024, Janvier, Février, Mars). Tous pour un, un avec tous..., *Cho COALA-gom* (109), p. 7-9.

Gerardy, V. (2024, Janvier, Février, Mars). Tous pour un, un avec tous..., *Cho COALA-gom* (109), p. 10.

En ligne : <https://coala.be/chocoala-gom/>

Tous pour un, un avec tous...

Au même titre que toutes les Organisations de Jeunesse (OJ) reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, COALA a pour finalité la Citoyenneté Responsable Active Critique et Solidaire des jeunes, grand-es et petit-es, avec lesquel-les il agit...

Une ambition transversale que chaque OJ se doit de « personnaliser » tous les quatre ans dans un projet spécifique sur lequel se base son agrément : le Plan Quadriennal (P4). Ainsi, pour notre P4 s'achevant cette année, nous avons notamment pointé notre volonté d'accueillir TOU-TES les jeunes comme un de nos axes prioritaires. Une priorité maintenue pour les années à venir !

Belle intention que de se déclarer ouvert à tous et toutes ! On n'en attendrait pas moins d'une association convaincue qu'elle joue un rôle important dans la société en offrant aux jeunes, et particulièrement aux enfants, des espaces-temps pour s'engager et s'épanouir. Mais **comment** passer

de la (bonne) intention aux actes et aux résultats sur le terrain ? Des actions en deux temps à nos yeux !

Accessibilité primaire...

Il s'agit de permettre aux enfants et aux (futur-es) jeunes animateur-rices de « franchir la porte » de COALA. La **VISIBILITÉ** est ainsi une première préoccupation.

Communiquer pour informer...

Notre site web a fait l'objet de belles avancées graphiques et informatives mais il est clair que cela ne peut pas être le seul moyen de contact : on sait que la fracture numérique n'est pas qu'un concept.

« ... l'enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique. » – Art. 18 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant



Du temps supplémentaire a été accordé à Caroline, responsable Communication, pour augmenter cette communication via tous les canaux possibles.

Participer pour inviter à découvrir...

Une présence active lors d'événements locaux, ou de rayonnement géographique plus large, contribue à l'envie d'en savoir plus. Les enfants, particulièrement, comme les jeunes animateur-rices découvrent l'association au travers d'une activité et sont ainsi motivés à mieux la connaître.

Le **FREIN FINANCIER** reste une réalité pour de nombreuses familles. Un constat partagé par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant qui identifie la crise économique comme responsable de l'atteinte au droit aux Loisirs.

Diversifier pour s'ouvrir...

L'organisation d'espaces d'animation et de formation de manière professionnelle a un coût.

Le subventionnement par les pouvoirs publics permet de proposer de nombreuses initiatives quasi gratuitement : Ludothèque, Ecole de devoirs, Animation de la Cellule Jeunes...

Certaines animations payantes permettent, de manière solidaire, aussi à en assurer le financement. Multiplier les types d'activité multiplie aussi les occasions d'ouvrir une porte...

Proposer des solutions...

Indépendamment des solutions individuelles apportées pour faciliter l'inscription, des animateur-rices se mobilisent volontairement pour récolter de l'argent et alimenter le Fonds Coal'Happy. Un fonds qui soutient particulièrement la participation d'enfants dans nos séjours résidentiels.

Le besoin de vivre en-dehors du cadre familial ou scolaire n'est pas une évidence. Pourquoi ouvrir une porte et découvrir ce qui n'a pas d'intérêt ?

L'**OUVERTURE CULTURELLE** est à cultiver !

Rayonner pour sensibiliser...

Notre vision d'un ATL qui « fait grandir », à l'inverse d'une logique occupationnelle ou consommatrice, doit aussi percoler dans les valeurs de notre société. C'est encore loin d'être évident et la raison, entre autres, de notre engagement au sein des Coordinations ATL communales et instances institutionnelles comme associatives.

Accessibilité secondaire...

Encore faut-il, la porte franchie, se sentir le-la bienvenu-e pour rester et faire un bout de chemin ensemble. Cela implique de retrouver derrière la porte ce qui a motivé de faire le pas : c'est tout le travail de l'équipe d'animation amenée à évaluer ponctuellement les mesures concrètes mises en place.

- Comment le sentiment d'appartenance au groupe est-il cultivé ?
- Comment les participant-es prennent-ils part aux décisions qui les concernent ?
- Comment les valeurs portées par l'association sont-elles comprises et partagées par les familles ?
- Quels sont les aménagements de l'espace et du temps mis en place ?
- Comment la parole des familles et des participant-es est-elle recueillie et quels ajustements cela a-t-il amené ?
- ...

L'enjeu d'une réflexion sur l'accessibilité n'est pas d'accueillir un plus grand nombre d'enfants ou de jeunes mais de s'assurer que les inscriptions ne soient pas implicitement réservées à une catégorie de familles.

« Déclarer dans son projet d'accueil que les activités sont ouvertes à tous les enfants sans discrimination ne suffit pas pour créer une véritable accessibilité et une mixité sociale. Cela repose non seulement sur des stratégies à mettre en place concernant les conditions et modalités d'accès à l'accueil pour correspondre aux réalités de la vie des familles (accessibilité primaire), mais aussi sur des adaptations de l'accueil lui-même pour répondre à leurs besoins et permettre à tous les enfants et à leur famille de se sentir les bienvenus (accessibilité secondaire). »

Fondation Roi Baudouin - Rapport de la journée : Plus de chances dès l'enfance. Pour des services de qualité accessibles à tous les enfants.

Oliver GEERKENS ■

Directeur Secrétaire Général de Coala

Des vacances pour tous...

« Les vacances sont des périodes importantes pour les enfants qui découvrent de nouvelles activités et de nouveaux lieux, rencontrent d'autres personnes et profitent de moments de repos en-dehors du cadre familial ou scolaire. Ceci vaut pour tous, y compris les enfants suivis par l'Aide à la jeunesse et placés hors de leur cadre familial pour un temps plus ou moins court.

Au regard de notre expérience en tant qu'organiseurs de Centres de Vacances, résidentiels ou non, nous avons constaté qu'il est parfois difficile d'accueillir un enfant dans les meilleures conditions, particulièrement quand celui-ci vit au quotidien en-dehors de son cadre familial.

Un accueil de qualité nécessite une collaboration la plus harmonieuse possible entre le responsable du séjour ou de la plaine et la personne ou service qui nous confie l'enfant.

C'est pourquoi fin 2019, à l'initiative de plusieurs Organisations de Jeunesse organisant des Centres de Vacances agréés par l'ONE (Arc-en-Ciel, COALA, Kaleo, Ocarina, le Patro et RÉSONANCE), un groupe de travail a vu le jour afin de créer un lieu d'échanges et de réflexions autour de l'accueil de qualité des enfants (2,5 à 15 ans) pris en charge par un service de l'Aide à la Jeunesse ou plus largement par un accueil extra familial.

Par la suite, 4 Services Résidentiels Généraux (Le Bivouac, l'Ermitage, La termitière heureuse et le Pensionnat Jules Lejeune) nous ont rejoints afin de travailler le sujet en étant au plus près des réalités de terrain des uns et des autres. Enfin, le service Centres de Vacances de l'ONE s'est montré très intéressé par cette thématique au vu des difficultés rencontrées chaque année au sein de quelques équipes d'animation.

Après une analyse exploratoire des réponses à un

questionnaire autour des attentes et besoins des services de l'Aide à la Jeunesse concernant l'accueil des enfants pris en charge durant les vacances scolaires, nous en retiendrons que 36% des services évaluent leur collaboration avec les Centres de Vacances comme faible. Ils attendent d'un Centre de Vacances qu'il offre à l'enfant un lieu de découverte dans un cadre sécurisant et un retour sur le vécu du participant à une plaine, un camp ou un séjour. Ils craignent principalement le manque de places, un coût trop important ou encore l'exclusion de l'enfant ou du jeune.

Afin de répondre aux attentes et de diminuer les craintes des uns et des autres, nous avons conçu une charte d'engagement incitant les Centres de Vacances accueillant et les services d'Aide à la jeunesse qui leur confient des enfants à, d'une part, davantage de collaboration et, d'autre part, assurer un encadrement suffisant et de qualité.»¹

Mixité.

Les espaces-temps ATL comme les formations sont des lieux de rencontres. COALA apprécie y voir se côtoyer des enfants et des jeunes de tous horizons : géographiques, culturels ou sociaux. Cette mixité est riche d'apprentissages et de découverte.

Elle fait grandir...

Si cette mixité du public est voulue et consciente, les participants effectifs qui constituent le groupe forment une réalité variable qui n'est pas sous notre contrôle. Il arrive que l'équilibre ne soit pas présent. À regret...

Valentine GERARDY ■

Formatrice CVAC COALA - GT Résidentialité

1. Texte issu de la note introductive et explicative de la Charte d'engagement AAJ - CDV. Auteurs-rices : Arc-en-Ciel asbl, COALA asbl, Kaleo, Ocarina, le Patro et RÉSONANCE. Disponible sur : https://www.resonanceasbl.be/nos-outils/internal_tools/11

La Coordination-CRH propose d'explorer les rouages du partenariat et de nous fournir conseils et suggestions de bonnes pratiques pour mener à bien ce type de projet, en évitant les encombres et en faisant fructifier les échanges et le travail collectif. Servons-nous !

Référence de l'article

Coordination-CRH ASBL. (2020, Avril-Mai-Juin). Dossier : Donnez des ailes à votre partenariat. *CRH & Co magazine*, pp. 6-9.
En ligne : <https://www.coordination-crh.be/wp-content/uploads/2020/04/Le-Partenariat-Donnez-du-punch-%C3%A0-vos-projets.pdf>

Donnez des ailes à votre partenariat

Avoir envie

Avoir envie de travailler ensemble, c'est la base des projets en partenariat ! Cependant, cela ne va pas toujours de soi. Les **raisons** de cette **envie** sont multiples. Sans doute que le partenariat s'inscrit dans la philosophie de l'association avec des valeurs d'ouverture, d'entraide, de solidarité, de partage, etc.

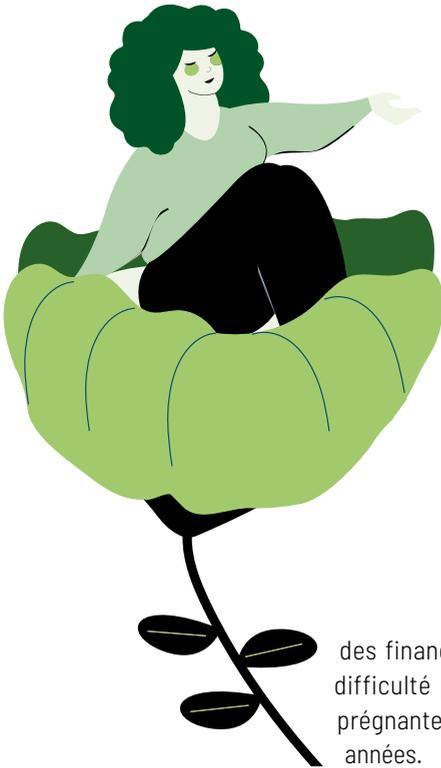
Cela permet de répondre plus efficacement à l'intérêt général, en travaillant en complémentarité, en évitant les doublons, en faisant « plus et mieux », en connaissant mieux les publics et leurs besoins. Aujourd'hui, c'est presque devenu indispensable dans le secteur, pour être « plus fort », pour anticiper les

situations difficiles et pour faciliter le travail sur le plan budgétaire.

Il arrive de ne pas savoir avec qui coopérer. On craint peut-être de perdre son identité. Pourtant, il est impératif de garder à l'esprit que créer

un partenariat, ce n'est pas fusionner ou être absorbé. Chaque structure conserve sa personnalité et son identité, mais cette démarche implique un **respect mutuel** et la prise en compte des caractéristiques de chacune où leurs différences seront aussi leurs forces !

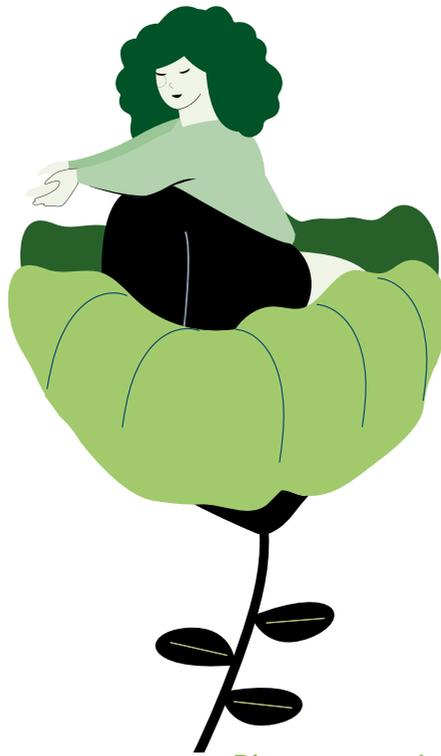
Par ailleurs, comment puis-je travailler avec des associations avec lesquelles je suis en « concurrence » ? En effet, celle-ci peut exister entre associations. Elle est liée à deux principaux facteurs. Premièrement, le fait d'exercer la même activité sur le même territoire, et donc de se « disputer » le même public. Deuxièmement, la diminution



des financements publics, difficulté particulièrement prégnante depuis quelques années.

Bonne nouvelle : ces craintes légitimes peuvent se transformer en force. En se regroupant, on est plus fort et mieux armé pour avancer ! Certes, mener des projets en partenariat requiert de la disponibilité, de la rigueur et du temps, mais les **bénéfices** de ces partages mutuels seront tellement profitables !

Il est également indispensable de travailler dans la **confiance** ! Et cette confiance se gagne en général sur le long terme. Il est toutefois possible de se faire une idée de la fiabilité des potentiels partenaires en se renseignant sur les associations et leurs dirigeants : par le bouche-à-oreille, sur internet éventuellement (la e-réputation), via des réseaux communs, etc. En tout cas, avant de se lancer, il est crucial de bien se connaître...



Bien se connaître

Pour agir collectivement, il faut se rencontrer et se connaître ! Mais **comment** rencontrer de potentiels partenaires et créer des liens suffisamment étroits pour se lancer dans un projet ?

Les espaces de rencontre

Festifs ou sérieux, en petit groupe ou en plus grand nombre, les **moments de rencontres** ne manquent pas dans le monde associatif. Mais est-ce que cela suffit à créer de la coopération ?

On le sait, sur le moment, on s'enthousiasme, on s'échange les numéros, et puis la dynamique retombe, on n'a pas le temps, il faut gérer le quotidien... Rassurons-nous, toute rencontre ne débouchera pas sur des projets coopératifs, mais cela permet de s'ouvrir, d'avoir des contacts, ou mieux, de se projeter collectivement.

Quelles conditions pour une rencontre réussie ?

Quels sont les éléments qui favorisent les échanges productifs ? Vous trouverez ici quelques **points de repères**, mais ce ne sont que des indicateurs et en aucun cas des éléments indispensables.

- **Avoir un sujet ou un projet concret.** Se réunir, oui, mais dans quel but ? Pour les acteurs associatifs, se retrouver dans un but concret, pour construire ensemble, est motivant.
- **L'importance de la coordination.** Souvent, une structure lance une invitation, un appel à volontaires, avec une idée naissante ou un projet bien précis. De cet appel naîtra peut-être une action collective. Mais on le constate, il est difficile de mener à bien un projet coopératif sans une coordination, sans un capitaine. Il faut souvent une personne qui impulse et centralise les informations. Coordonner, ce n'est pas tout faire ! Pour éviter l'épuisement, il faut organiser le travail et déléguer des tâches.
- **La convivialité**, ça fédère ! Cela instaure une bonne ambiance et ça donne envie de revenir ! Elle naît aussi bien dans des conditions favorables (des rencontres pour construire des projets), que dans l'adversité (des difficultés à gérer collectivement, un combat à mener).
- **L'animation...** Animer une rencontre partenariale, ou encore une réunion de travail, ce n'est pas si simple ! Animer avant la rencontre demande de préparer, d'organiser, de mettre en place les bonnes conditions. Le jour J, c'est gérer le temps, inciter à la participation active, prendre en compte toutes les expressions. Après la rencontre, il est utile de diffuser un compte-rendu et de faire part des suites attendues.

Les réseaux

Un réseau est un ensemble de personnes interconnectées les unes avec les autres : il permet de faire circuler des informations et de fédérer des structures. Ces réseaux se développent le plus souvent sur des domaines d'activité communs et/ou sur un territoire commun.

Les **missions** des réseaux sont multiples : mise à disposition et mutualisation de moyens, conseil, formation, échanges de pratiques, projets collectifs, représentation des adhérents auprès des institutions.

L'adhésion à un réseau peut engager l'association à respecter une charte fixant les règles de gouvernance, des valeurs communes ou encore des actions précises.

Bien s'organiser

Le partenariat est exigeant : il demande de poser des bases solides dès le départ.

En effet, une organisation bien huilée et une équipe soudée faciliteront la mise en œuvre du projet et limiteront les difficultés et accidents de parcours. La **méthodologie** de projets en **trois étapes** (préparation, réalisation et évaluation) a largement fait ses preuves quand on prend le temps de les décortiquer. Chaque étape aborde systématiquement ces **points essentiels**. En voici le plan :

La préparation

La conception du projet :

- ❑ Les questions à se poser : quel projet ? Avec et pour qui ? Quels sont les objectifs ? A-t-on suffisamment de forces ?
- ❑ Les objectifs : fixer les grandes lignes, puis le décliner en différentes étapes de réalisation.
- ❑ Les tâches : quelles sont les missions à accomplir ?
- ❑ Les outils : de quels documents avons-nous besoin pour avancer ?
- ❑ La communication : à qui et comment donne-t-on des informations ?

L'organisation du collectif :

- ❑ Les questions à se poser : quelle organisation adopter ? Quelle place pour chaque acteur-riche du projet ?
- ❑ Les objectifs : définir une organisation partagée pour être efficace et bien se positionner.
- ❑ Les tâches : choisir le mode et les règles de fonctionnement.
- ❑ Les outils : réunions à organiser et documents à diffuser.
- ❑ La communication : à qui et comment donne-t-on des informations ?

La réalisation

La programmation du projet :

- ❑ Les questions à se poser : quelles tâches à accomplir ? Qui fait quoi ? Dans quel délai ?
- ❑ Les objectifs : fixer un calendrier des tâches en tenant compte de l'objectif, de l'échéance et des agendas de chacun-e (engagements et contraintes).
- ❑ Les tâches : établir un échéancier indiquant qui fait quoi et quand ? Etablir un budget prévisionnel.

- ❑ Les outils : planning et budgets prévisionnels.
- ❑ La communication : à qui et comment donne-t-on des informations ?

La réalisation du projet :

- ❑ Les questions à se poser : comment assurer la mise en œuvre du projet et garantir le bon fonctionnement de l'organisation fixée ? Comment avancer le plus efficacement possible et dans une bonne entente ?
- ❑ Les objectifs : garantir la bonne exécution du projet. Evaluer au fur et à mesure et réorienter l'action si nécessaire.
- ❑ Les tâches : vérifier que l'action avance conformément aux prévisions. Actualiser le planning en fonction des avancées et imprévus.
- ❑ Les outils : planning prévisionnel.
- ❑ La communication : points d'étapes réguliers en interne (réunions, échanges de mails, outils collaboratifs, téléphone...).

L'évaluation

- ❑ Les questions à se poser : comment s'est passé le projet ? Quels ont été les points forts et les points faibles ? Quelles dynamiques le projet a-t-il suscitées (au niveau des acteur-rices, du public, au sein de chaque association) ? Quelles suites lui donner ?
- ❑ Les objectifs : évaluer, mesurer les effets de l'action sur le public cible et le partenariat en tant que tel.
- ❑ Les tâches : faire un bilan, positif et/ou négatif, de l'action en comparant les effets directs et induits du projet avec les résultats recherchés.
- ❑ Les outils : réunion de bilan et indicateurs d'évaluation.
- ❑ La communication : diffusion du bilan aux membres de chaque association, au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale, aux partenaires.

Valoriser les ressources et les moyens

Dernière étape, mais pas la moindre : la **recherche de moyens** pour mener à bien le projet ! Pour cela, il convient d'identifier les besoins en termes de ressources, les ressources dont on dispose et les arguments à mettre en avant auprès des partenaires financeurs.

Quelles ressources ?

On distingue généralement **quatre catégories** de moyens :

- Les moyens humains (et les compétences) : bénévoles ou salarié-es de l'association.
- Les moyens matériels : c'est l'ensemble des objets, outils et petits équipements.
- Les locaux : privés ou partagés, permanents ou ponctuels, ils sont utiles, voire indispensables.
- Les moyens financiers : ils permettent en général d'acquiescer les moyens décrits ci-dessus.

Les moyens partagés

Lorsque l'on mène un projet en coopération, l'un des avantages est de **mutualiser** les moyens dont chacun dispose déjà au sein de sa structure ; cela réduit d'autant les besoins financiers. Ici se posent **deux questions** :

1. Qui amène quoi et comment ? Il existe plusieurs formes de mutualisation : mise en commun, prêt, mise à disposition à titre gratuit ou onéreux, partage, échange, voire don. À chacun de choisir la forme adaptée aux acteurs et au projet !
2. Comment être certain de ne pas oublier les conditions d'un accord ? Autrement dit, faut-il formaliser cette mutualisation ?

Les moyens à trouver

Ici encore, il faut **communiquer** en présentant efficacement son projet, à l'oral comme à l'écrit. Il s'agit d'être bien d'accord sur « qui fait quoi » en matière de recherche de moyens, et que tous les acteur-rices du projet en soient informé-es. Il ne faut pas hésiter à faire fonctionner le « système D » pour trouver d'éventuelles ressources (mon beau-frère travaille à..., il peut nous prêter...).

Qu'il s'agisse d'une demande de subvention, d'une réponse à un appel à projet, ou encore d'une campagne de crowdfunding, il est recommandé d'indiquer la démarche de coopération, et de développer ses avantages à l'égard du public bénéficiaire, du financeur et des structures demandeuses.

Les arguments à valoriser dans une recherche de moyens

Récolter des moyens demande évidemment de préparer un **argumentaire** qui convaincra les différents bénéficiaires. Quel sera l'impact positif sur l'image du partenaire financeur ? Les financeurs publics et privés pourront ici être sensibles à la démarche si elle correspond à leurs orientations, au niveau local comme national.

Au même titre, quel sera l'impact sur l'image des associations demandeuses ? Ils bénéficieront d'un gage de fiabilité et de dynamisme, d'une construction de synergies durables, d'une évaluation commune, ou encore d'un rayonnement plus grand.



Les outils pédagogiques

Dynamic Mapping : un outil pour gérer des partenariats

Le Réseau européen d'Organisations de Jeunesse et de Centres de Jeunes, ECYC fédère et soutient 20 organisations issues de 18 pays membres du Conseil de l'Europe. Spécialisée en partenariats internationaux, l'association a conçu en collaboration avec l'UCL un outil qui permet de faire un état des lieux de la réalité de chaque partenaire, selon différents critères, permettant à la fois une prise de recul nécessaire et mettant en évidence les points forts et faibles de chacun. N'hésitez pas à les contacter !

<https://www.ecyc.org/>

Comment établir des partenariats ?

Ce guide, créé par Réseau Transition Belgique, est destiné à celles et ceux qui voudraient créer des partenariats. Vous y trouverez des conseils méthodologiques pour vous guider pas à pas, des astuces pratiques pour aller plus vite et pour éviter de faire des erreurs. Il explore l'esprit de la démarche de coopération, et vous propose une méthode de travail. Travailler en partenariat peut être un vrai plaisir, mais si celui-ci n'a pas été mis en place correctement, il peut également être source de problèmes. En plus de mener cette activité, n'hésitez pas à revenir à ce guide à chaque fois que vous créez un nouveau partenariat.

<https://www.printfriendly.com/p/g/Uh7D58>

Modèles et exemples de lettres pour partenariat

Ces modèles de lettres pour partenariat visent initialement les entreprises. Elles vous aident par exemple à conclure ou refuser un partenariat ainsi que proposer un rendez-vous dans le but d'en réaliser un. Ce lien vous dirigera actuellement vers 7 modèles. En transposant ces modèles pour le secteur associatif, vous pourrez notamment contacter une autre asbl pour lui proposer un partenariat concernant le développement d'un projet ou d'un service.

<https://www.modele-lettre-gratuit.com/modele-de-lettre/entreprise/parteneriat/>

Le partenariat en éducation à l'environnement

Ce guide téléchargeable a été réalisé afin de faciliter et pérenniser les partenariats inter-associatifs. Il s'adresse aux porteur-ses de projets et propose, au travers de témoignages et de retours d'expériences, d'explorer les chemins de la concertation, les curiosités du partenariat. Il offre des vérités personnelles pour aider chaque porteur-se de projet à trouver la sienne. Le lecteur-riche est invité-e à prendre de la hauteur sur sa pratique à partir d'une invitation à positionner son curseur au bon endroit sur différentes thématiques.

http://reseauecoleetnature.org/system/files/guide-parteneriatpart_v_finale3.pdf

Conclusion

Valoriser et communiquer sur votre projet une fois abouti, c'est utile et plus que nécessaire ! Le partenariat entre associations est une richesse, il est important de le faire vivre et de le faire savoir ! En effet, une telle expérience donne une légitimité et montre à d'autres associations que c'est possible.

De plus, communiquer en interne de l'association permet de créer une dynamique positive au sein de l'équipe, de valoriser l'engagement des bénévoles et de les remercier. Le projet peut ainsi être valorisé en le présentant sur des plates-formes ressources, en sollicitant la presse (quotidiens locaux ou régionaux, journaux spécialisés, etc.) ou encore en candidatant pour des concours, trophées ou prix.

Et enfin, n'oubliez jamais de prendre du plaisir et de célébrer. Quand on travaille en partenariat, on peut se laisser submerger par le travail. Il est toutefois essentiel de parvenir à s'arrêter pour célébrer et prendre du plaisir en cours de route. Le partenariat est vraiment une question de relations et une des meilleures façons de soigner ces liens consiste à rire, s'amuser et célébrer.

Sources

- <https://lassocie.ca/2016/10/13/optimiser-les-partenariats-petite-association/>
- https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/guide_de_la_cooperation_projaide_2016.pdf
- https://biblio.helmo.be/opac_css/doc_num.php?explnum_id=4210
- <http://solidarcite.be/?action=-page&id=323&t=Organisation%20du%20partenariat>
- http://reseauecoleetnature.org/system/files/guide-partenariat-part_v_finale3.pdf

Coordination-CRH ASBL ■



À travers l'interview d'un humoriste, Empreintes nous propose de réfléchir à la place de l'humour et de l'art pour sensibiliser aux causes que nous souhaitons défendre. S'ils peuvent être creusés, les premiers arguments avancés en faveur de cette approche sont convaincants et pourraient bien séduire ceux et celles qui travaillent sur des actions de sensibilisation et veulent explorer d'autres possibles.

Référence de l'article

Molderez., L. (2022, Janvier-Juin). Sensibiliser par l'humour. *Bulles vertes* (74), p. 2. En ligne : https://www.empreintes.be/wp-content/uploads/74_janvier_juin_web.pdf

Sensibiliser par l'humour

Aurélien Rigolet est écrivain humoriste, il partage son temps entre Montréal et Bruxelles et il utilise le rire pour éveiller les consciences aux grands enjeux du 21^{ème} siècle. Nous l'avons rencontré et parlé culture, environnement et pouvoir du rire !

Quel lien fais-tu entre la culture et l'environnement ?

Une des choses qui m'a motivé à switcher d'une carrière dans l'environnement à un chemin plus artistique, c'est de prendre conscience que la culture et l'art ont un rôle à jouer dans les rapports que nous pouvons avoir à l'environnement. C'est venu lors d'un été où j'ai lu Pablo Servigne et Rob Hopkins. Ils disent que nous avons besoin d'artistes pour repenser les imaginaires de demain. Ça a créé le déclic ! J'étais

dans l'éco-anxiété de me dire que je devais faire une carrière dans l'environnement, car c'était ce qui était le plus important. Alors que me projeter dans une carrière de création me faisait davantage vibrer. Et là, les deux étaient possibles.

Penses-tu que la culture puisse être un lieu de sensibilisation et/ou de mobilisation sur les questions environnementales ?

Je pense qu'il y a sensibilisation, mobilisation, mais il y a aussi le fait que la création est un excellent moyen pour questionner et développer son rapport au monde et à son environnement. On dit souvent qu'on commence à se préoccuper de choses quand



on les connaît et les apprécie. La création artistique peut être un excellent moyen d'expérimenter son environnement et donc d'y être sensible par après.

Au-delà de l'aspect création, le partage permet de sensibiliser et mobiliser. En tant que spectateur-rices/consommateur-rices de la culture, nous pouvons être chamboulé-es et avoir envie de nous bouger par après. En tout cas, nous avons besoin de tous les talents et de toutes les énergies pour relever les défis sociétaux et environnementaux. L'art permet de donner une autre approche que l'aspect scientifique ou frontal de la militance. Cela touche alors d'autres personnes ou différemment.

Pourquoi utiliser l'humour pour traiter de questions sensibles ?

Le rire est particulièrement important dans la situation à laquelle on fait face. On parle beaucoup

d'éco-anxiété. C'est important de donner des soupapes pour se relâcher et dédramatiser sans desservir la cause. Nous sommes limité-es dans nos capacités en tant qu'individus et parfois on oublie que c'est normal de se sentir impuissant. Le rire permet de se détendre un peu là-dessus.

Le rire a aussi un rôle à jouer en allant chercher des réflexions ou en argumentant des idées par des blagues. En faisant rire, je vais rejoindre des personnes qui ne m'auraient pas suivi à la base, car un peu sur la défensive concernant des questions environnementales. L'humour a cette capacité de développer un argument sans donner d'effet moralisateur.

Lynn MOLDEREZ ■

Responsable du département Mobilisation
chez Empreintes